



Ville de **Journal municipal** n°6
La Ferté-Macé

Un été animé à La Ferté-Macé !

Sommaire

Éditorial	p. 1
Des logements à louer sur la commune	p. 2
Hommage rendu au capitaine Lescot	
Le Centre Communal d'Action Sociale	
Des modes d'accueil pour les 0-4 ans	
Tribune de l'opposition municipale	
Le centre aquatique du pays fertois : des activités de loisirs et de détente	p. 3
Le point sur le projet pôle de santé	
À propos d'environnement	
Base de loisirs	
Programme estival	p. 4
Le tournoi	
Viking Beach Soccer	p. 5
Le nouveau Bar de la Plage	
Infos pratiques	p. 6
Mieux vivre ensemble	
Agenda / Événements	p. 7
Retour en images	p. 8

Éditorial



Investir dans l'humain

Les compétences d'une ville telle que celle de La Ferté-Macé sont nombreuses et diversifiées. Ses champs d'intervention sont : le domaine économique, les écoles, l'urbanisme et l'aménagement, l'environnement, l'aide sociale, la culture, les loisirs, le sport...

L'objectif général est bien d'apporter service et bien-être aux habitants. C'est particulièrement vrai dans une période où les difficultés économiques sont grandes, et où l'insécurité sociale est de plus en plus forte.

Si les investissements dans les équipements sont nécessaires, il ne faut pas en oublier les actions favorisant la vie sociale.

Le conseil municipal vote les subventions aux associations. C'est la mobilisation de tous ceux qui œuvrent en leur sein qui conforte utilement l'action publique.

La municipalité tient donc à les aider dans leur action, soit par le soutien matériel, soit par un apport financier. C'est ainsi que deux associations supplémentaires seront soutenues par la ville, au vu de l'importance de leur action : la banque alimentaire, et l'association d'Aide au Logement des Jeunes (AOLTJ). D'autres associations sont aidées pour les événements qu'elles créent dans la ville : le concours hippique le 13 juin au centre équestre de la Peleras, le centenaire de la Jeunesse Fertoise le 26 juin, le festival de chansons du monde « le chant des cigales » le 3 juillet, le comice agricole le 10 juillet, le beach soccer au plan d'eau le 4 juillet, le motocross au plan d'eau le 29 août... Toutes ces actions sont bénéfiques pour l'ensemble des habitants.

La politique qu'entend mener la ville intègre ces actions en investissant dans l'humain. Ce sont ces manifestations qui favorisent la compréhension et l'acceptation de l'autre.

C'est le seul moyen de lutter contre l'individualisme, source de frustrations et en conséquence d'incivilités. Laisser penser que lutter contre les incivilités ne pourrait être efficace que par un rapport de force, et que cela ne concernerait que la police est totalement faux. Il ne faut pas laisser le modèle du « vigile » l'emporter sur la responsabilité collective. L'action de la gendarmerie et de la police municipale est incontournable. Mais c'est également l'engagement collectif des acteurs éducatifs, enseignants, parents, élèves..., et de tous ceux qui concourent à l'amélioration de la vie sociale.

Les décisions récentes prises par la municipalité vont dans ce sens :

- L'organisation du festival du cinéma numérique en 3D du 14 au 20 avril, de la fête des voisins, du festival des jeux anciens et traditionnels les 29 et 30 mai, ainsi que Pierres en lumière, le 29 mai en soirée.
- La nouvelle installation du Bar de la Plage présente pendant l'été des animations pour tous les âges et pour tous les goûts.
- Et puis, pour aider plus spécifiquement les personnes :
 - La location de vélos et solex électriques pour favoriser les jeunes en recherche d'emploi,
 - Les visites de courtoisie qui permettent de rompre l'isolement de certaines personnes âgées.

Nous investissons donc bien dans l'humain et dans le fonctionnement. Je vous souhaite, à toutes et à tous de passer un très bon été. ■

Jacques DALMONT,
maire de La Ferté-Macé

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jacques DALMONT, Maire de La Ferté-Macé
RÉDACTION ET CONCEPTION JOURNAL :
Sabrina BIODORE, adjointe chargée de l'Information et de la Communication et Service Affaires Générales, Tél. : 02 33 14 00 40
RÉDACTION ARTICLES :
p. 2 : Le service petite enfance : Monique GÉRARD-SALLARD, responsable du service
p. 3 : A propos d'environnement : Jean-Luc DELAHAIE, adjoint chargé de l'environnement
p. 3 : Le point sur le pôle de santé : Noëlle POIRIER, adjointe chargée de la santé
p. III : Yves LE PAPE, adjoint chargé de l'urbanisme (supplément)
CRÉDITS PHOTOS :
Photos journal : Sabrina Biodore
p. 4 : Service sports et loisirs : les agents du service
p. 5 : Tournoi Viking Beach Soccer : Exæquo communication
p. 8 : Mise à disposition d'un défibrillateur : Jean-Louis THIBAudeau (correspondant Ouest-France)
Dépôt légal à parution
Tirage à 3300 exemplaires
RÉALISATION / IMPRESSION :
Imprimerie Compédit Beauregard S.A. - La Ferté-Macé - Tél. : 02 33 37 08 33
Journal imprimé sur du papier certifié PEFC (en provenance de forêts gérées durablement)

Des logements à louer sur la commune

Le service logement cohabite désormais avec le CCAS, à la résidence du Val Vert. La ville de La Ferté-Macé possède 44 logements locatifs disséminés sur la commune, allant du studio au F5. Les loyers s'évaluent de 220 à 550 euros. Les permanences y sont tenues par Marie-Laure GRU, qui met à disposition les dossiers de demande de logements (bailleurs sociaux Orne Habitat, Sagim, logements ville) et procède aux visites avec les éventuels locataires. Une commission d'attribution des logements se déroule tous les mois. Elle réunit un représentant de la mairie, Didier THÉVENARD, conseiller municipal délégué au logement, un agent municipal et les bailleurs sociaux : Orne Habitat et Sagim.

LOGEMENTS À LOUER :

F2 : 11, rue Amand Macé (1^{er} étage) • Loyer : 272,60 € chauffage électrique

F2 : 4, rue de Versailles (3^e étage) • Loyer : 290,78 € chauffage fuel

Libre au 1^{er} Juin 2010

F4 : 43, rue du Dr Poulain Loyer : 441,83 € chauffage électrique. ■

Service logement

Mêmes coordonnées que le CCAS

PERMANENCES :

Les lundi, mardi et jeudi, de 14 h à 17 h

Le mercredi, de 8 h 30 à 12 h 30

Le vendredi, de 14 h à 16 h 30

Responsable du service : Fabienne MOUSSAY



DE GAUCHE À DROITE : Fabienne MOUSSAY, responsable du Val Vert, du service logement et du CCAS, Yvette LEROYER (assure les permanences du CCAS) et Marie-Laure GRU (assure les permanences du service logement)

Hommage rendu au capitaine LESCOT (15 mai 2010)



Après un discours retraçant la vie du gendarme, relatée par l'adjudant Philippe ATTON (qui a également loué le courage du soldat), un dépôt de trois gerbes sur la tombe du héros a été effectué, respectivement par les gendarmes, les élus et les anciens combattants.



Samedi 15 mai, la délégation de l'escadron 23/3 de la gendarmerie mobile d'Argentan a rendu hommage au capitaine Maurice LESCOT, mort pour la France 70 ans auparavant. La cérémonie s'est déroulée en présence d'élus : Noëlle POIRIER, adjointe chargée de la santé et Thérèse LETINTURIER, adjointe chargée de la solidarité (qui représentaient le maire, Jacques DALMONT), José COLLADO, conseiller général et Nathalie GOULET, sénateur de l'Orne étaient également présents. Cette dernière confie se faire un devoir d'assister aux cérémonies telles que celle-ci, afin de perpétuer la mémoire et l'honneur des combattants qui ont sacrifié leur vie pour leur pays. Les anciens combattants étaient également représentés. On peut signaler la présence de Francis RAVOIRE, président de l'Union Nationale des Anciens Combattants, de Michel GOUALIER, président des Anciens d'Afrique du Nord (AFN) et de Jeanne PASSAIS, présidente de l'association Le Souvenir Français. Le nom du capitaine a été donné au quartier où est située la gendarmerie, à Argentan.

Biographie : Né à Houdan (dans les Yvelines), en 1907, le jeune Maurice LESCOT s'engage en 1926, à l'école militaire de Saint Cyr d'où il sort sous-lieutenant. Il fait ensuite un passage à l'école de cavalerie de Saumur et rejoint la gendarmerie en 1930. En 1933, il est affecté à la garde républicaine de Paris. Élevé au grade de capitaine en 1937, il est affecté comme commandant du 2^e escadron hippomobile en 1939 qui le transfère au 12^e Groupe de Reconnaissance de Corps d'Armée (GRCA). Le 21 octobre 1939, l'unité est déployée derrière Chiers et la Meuse à proximité de Sedan. Le 10 mai 1940, les Allemands envahissent la Hollande et le Luxembourg et le 12^e GRCA mène un combat retardateur en Belgique. Puis le 13 mai, le front est enfoncé et le 12^e GRCA est appelé à Stonne près de Sedan avec pour mission d'interdire à l'ennemi de franchir la crête. Stonne est le théâtre de violents combats et sera pris et repris 17 fois. Le capitaine Maurice LESCOT y est mortellement blessé le 15 mai 1940. Il a été inscrit au tableau spécial de la légion d'honneur à titre posthume. D'abord inhumé à Sedan, il est transféré quelques années plus tard, dans le caveau familial (cimetière de La Ferté-Macé). ■

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a changé d'adresse

Depuis mi-décembre 2009, les nouveaux locaux du CCAS sont situés à la résidence du Val Vert. Le service logement de la mairie y a également été transféré. Fabienne MOUSSAY (responsable du CCAS et directrice de la résidence) nous expose, en bref, les missions du service :

« Le CCAS a une vocation d'information, d'orientation, d'écoute et d'accompagnement. Nous accueillons, quotidiennement, toute personne en recherche d'informations ».

Domaines concernés :

- constitution des dossiers d'aide sociale légale (délégation du Conseil Général) auprès des personnes âgées
- instruction des dossiers : d'aide sociale, bourses départementales, cartes d'invalidité, allocation compensatoire, hébergement en maison de retraite (allocation personnalisée à l'autonomie (APA), demandes de RSA, banque alimentaire et demandes de prêt (micro-crédit social)

C'est également au CCAS, que les parents peuvent s'adresser, afin de bénéficier d'une aide financière (restaurant municipal, centre aéré, colonies et camps de vacances, centres de loisirs, classes transplantées, animations OFCL...).

Le service détermine le quotient familial suivant les ressources de la famille, sur la base duquel l'aide est accordée. Les permanences du centre communal sont assurées par Yvette LEROYER.

NOUVEAUTÉ : le micro-crédit social

Suite à un partenariat entre le CCAS et le Crédit Mutuel Solidaire (branche distincte des caisses locales, spécialisée dans le micro-crédit), un système de micro-crédit social a été mis en place au mois d'avril. Ce crédit est alloué sous conditions de ressources. Le montant attribué est plafonné à 4000€. Conditions d'obtention :

- solvabilité impérative (il est important de n'avoir connu aucun incident bancaire),
- avoir un projet d'insertion : permis de conduire, déménagement, matériel informatique... (mais cela peut être aussi pour financer de l'équipement ménager, des frais de santé : ex. optique ou d'autres choses encore).

Aucune caution personnelle n'est demandée. La demande et l'instruction du dossier se font par le biais du service. ■

Renseignements

C.C.A.S. - Le Val Vert
4, rue d'Alençon • 61600 La Ferté-Macé
Tél. : 02 33 37 28 41

Des modes d'accueil pour les 0-4 ans

Le service Petite Enfance, situé au 14 rue Pasteur, vous propose, selon vos besoins, différentes possibilités d'accueil pour votre enfant de 0 à 4 ans :

- une crèche familiale assure pendant votre temps de travail l'accueil de votre enfant au domicile d'une assistante maternelle recrutée par la mairie et lui propose des activités de groupe (2 par semaine), en différents lieux lui permettant ainsi une adaptation progressive à la collectivité.
- un Relais Assistantes Maternelles (RAM) met en relation les familles avec les assistantes maternelles et apporte une aide technique aux deux parties dans leur fonction d'employeur et d'employé. Des activités d'éveil sont proposées aux assistantes maternelles une fois par mois.

Une structure d'accueil, l'unité Petite Enfance est également située au 16 rue Pasteur regroupant 10 enfants et comprenant deux composantes :

- le club Parents-enfants, les lundis et vendredis après-midi de 14 h à 17 h 30. L'enfant, accompagné d'un adulte, y rencontre d'autres enfants,
- la Halte-Garderie, les mardis de 14 h à 17 h 30, mercredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudis de 9 h à 12 h et vendredis de 9 h 30 à 11 h en atelier d'éveil. Vous pouvez nous confier votre enfant le temps d'effectuer vos achats, de pratiquer une activité, d'effectuer des démarches...

Les services sont assurés par des professionnelles de la Petite Enfance. ■

Renseignements

Service Petite Enfance
14, rue Pasteur • 61600 La Ferté-Macé
Tél. : 02 33 14 00 41
Courriel : petite.enfance@lafertemace.fr



LE SERVICE PETITE ENFANCE, DE GAUCHE À DROITE : Monique GÉRARD-SALLARD, responsable du service, Laurence GAUTIER, secrétaire, Estelle LEPRINCE, éducatrice jeunes enfants, Marie-Claude MÉNOCHET, éducatrice jeunes enfants, Karine DUCREUX, auxiliaire de puériculture, Sonia DALLIGAUT et Nathalie CHEVALIER, assistantes maternelles (crèche familiale). Absentes sur la photo : Geneviève DROMER et Françoise CHEVALIER (assistantes maternelles)

Tribune de l'opposition municipale

Yves Le Pape et l'endettement de La Ferté

De 1977 à 1995, M. LE PAPE est maire de La Ferté-Macé. Il hérite alors d'une commune au budget excédentaire. Il la laisse en 1995 avec 23 millions d'euros de dette (3004€/hab).

Élu en 1995, l'équipe de M. MESMOUDI, par une gestion rigoureuse, ramène cette dette à 10,4 millions d'euros en 2008 (1460 €/hab).

En 2008, M. DALMONT est élu pour 6 ans et M. LE PAPE se réempare des affaires. On observe de nouveau une aggravation du poids du remboursement de la dette qui passe de 1,47 millions d'euros par an en 2008, à 1,68 millions d'euros par an en 2014, avec un rééchelonnement de cette dette jusqu'en 2027 ! M. LE PAPE a endetté la commune sur 50 ans !

Conséquences : Plus de 10 % de la population fertoise a fui notre cité pour les communes voisines, entraînant une baisse de la dotation de l'État; les services publics aussi bien hospitaliers (chirurgie) que scolaires (école maternelle) en subissent les conséquences et ferment faute de crédits; les petits commerces disparaissent et de nombreux logements restent vacants avec la perte des recettes fiscales induite. Il est clair qu'une entreprise privée gérée de cette manière aurait mis la clé sous la porte ! Plus que jamais soyons vigilants !

Thierry DECOURCELLE,
groupe « UNION POUR UN NOUVEL ÉLAN FERTOIS » ■

Au nom du groupe de la majorité, et en tant que maire de La Ferté-Macé, je tiens à affirmer que l'article présenté par M. Decourcelles, est rédigé sous l'entière responsabilité de son auteur. L'outrance de son propos ne correspond pas à l'esprit de responsabilité qui anime le conseil municipal depuis 2008. Il ressasse le passé et dessert notre ville et ses habitants.

Jacques DALMONT
Maire de La Ferté-Macé ■

La fermeture de l'école maternelle Charlie CHAPLIN a dû coûter à certains membres de la majorité municipale : assumer une restructuration suppose une lucidité dont ils n'ont pas fait preuve quand il s'agissait de l'hôpital ! La réalité des flux d'élèves, la discordance entre l'offre scolaire et la réalité des besoins imposaient cette restructuration. Cette décision ne restera pas isolée. Il y aura d'autres révisions déchirantes. Le contexte général des finances publiques imposera à tous, pas seulement à l'État, de faire des « révisions générales des politiques publiques ». Notre commune n'échappera pas à la nécessité de s'imposer des efforts difficiles. Le budget 2010 qui tente de plafonner les dépenses de fonctionnement à leur niveau de 2008, les limitations dans les remplacements de personnel, la fermeture d'une école sont déjà des manifestations de la rigueur. Mais il faut le reconnaître et l'assumer franchement. Pour que les efforts demandés soient validés il faut que les dépenses soient rigoureusement ajustées aux possibilités et que l'on s'interroge sur leur pertinence.

Pierre DEVALLOIS,
groupe « PROXIMITÉ ET ACTION POUR LA FERTÉ-MACÉ » ■

Pour bénéficier des tarifs fertois, vous devez présenter une carte passeport aquatique. Elle vous sera délivrée, sur simple demande au Service Sports et Loisirs. Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Renseignements

TARIFS COURS DE NATATION, AQUAGYM...
Centre aquatique du pays fertois
Rue des Cinq Frères Robinets
61600 La Ferté-Macé
Tél. : 02 33 30 80 82
blog : <http://paysfertois.over-blog.com/>

Un technicien, 2 hôtesse d'accueil, un agent d'entretien et 2 BNSSA (sauveteurs-secouristes) complètent l'équipe du centre (qui n'est pas au complet sur la photo).



Le centre aquatique du pays fertois : des activités de loisir et de détente

Ouvert toute l'année (7 jours sur 7), le centre aquatique du pays fertois comprend deux bassins (un bassin ludique et un bassin de natation), un espace forme et détente (sauna, hammam, jacuzzi) et un bassin toboggan.

De nombreuses animations s'y déroulent tout au long de l'année.

- Aquagym (gymnastique aquatique)
- Bambineau (bébés-nageurs, de 6 mois à 3-4 ans)
- Marmeau (pour les 3-6 ans)
- Natation artistique
- L'apprentissage de la nage (enfants et adultes)
- Aquaphobie (réapprendre l'environnement aquatique)...

Mais aussi : des marathons (aquagym, natation artistique), des nocturnes en musique (avec jeux de lumière) et des animations suivant le calendrier : Noël, Pâques (pour les enfants, après-midis jeux, courses...). Les nageurs sont encadrés par une équipe de trois maîtres-nageurs.

Le centre aquatique vous accueille cet été ! ■

HORAIRES D'OUVERTURE DE JUNIEN À SEPTEMBRE :

LES LUNDIS ET JEUDIS : 12 h - 18 h 30
LES MARDIS ET VENDREDIS : 14 h - 18 h 30, 19 h 30 - 22 h
(deux nocturnes en semaine)
LES MERCREDIS ET SAMEDIS : 14 h - 18 h 30
LE DIMANCHE : 9 h - 12 h 30, 14 h - 18 h 30

TARIFS ↻ ACCÈS PISCINE :

ENTRÉE À L'UNITÉ : JUNIORS (3-17 ANS) fertois : 3,90 €
non fertois : 4,20 €
ADULTES fertois : 4,20 €
non fertois : 5 €
CARTE 10 ENTRÉES : JUNIORS fertois : 33 €
non fertois : 36 €
ADULTES fertois : 36 €
non fertois : 43 €
ENTRÉES FAMILLE (2 ADULTES, 2 ENFANTS) : 19 €

TARIFS ↻ ESPACE BALNÉOTHÉRAPIE :

ENTRÉE À L'UNITÉ : fertois : 8,50 €
non fertois : 10,50 €
CARTES 10 ENTRÉES : fertois : 70 €
non fertois : 90 €

Le point sur le projet pôle de santé

Un pôle de santé libéral et ambulatoire (PSLA) est une organisation pluridisciplinaire de professionnels volontaires qui coordonnent les soins de premiers recours à destination de la population d'un bassin de vie. Le projet de PSLA du Pays Fertois regroupe aujourd'hui 3 médecins généralistes, 2 chirurgiens-dentistes, 8 infirmiers, 4 kinés, 3 orthophonistes, 1 psychomotricienne en sophrologie, 1 ostéopathe, 1 diététicienne, 1 pédicure-podologue et le laboratoire d'analyses médicales. Le pôle travaille en lien avec l'hôpital et les pharmaciens Fertois.

Pendant 18 mois, les professionnels du pôle ont travaillé à écrire ensemble un projet de santé, c'est-à-dire concrètement : quelles relations interdisciplinaires imaginer pour un patient diabétique ?... Quel matériel peut-on partager ?... Quels moyens mettre en œuvre pour limiter le temps administratif au profit du temps soin ?... Quel temps et quels moyens consacrer à l'éducation thérapeutique ? à la prévention ? De quelle surface avons-nous besoin pour accueillir des intervenants afin d'assurer la formation continue des professionnels de santé ?...

Les besoins de soins locaux ont déterminé les 3 axes de travail suivants :

- l'alcoolologie et l'addictologie
- le diabète et les complications cardio-vasculaires
- le vieillissement et les polyopathologies qui s'y rapportent

Ces heures de travail ont abouti à la rédaction d'un véritable projet dont la conclusion est parlante « l'établissement du projet professionnel du PSLA du pays Fertois a permis aux professionnels de mieux se connaître, de créer du lien, de casser les hiérarchies interprofessionnelles et laisse augurer une autre façon de travailler. Un travail d'équipe dont le patient pourra bénéficier pleinement au sein de cette structure ». Ce projet a reçu en mai, l'aval (et les félicitations) du comité des financeurs, il appartient désormais à la Communauté de Communes de le porter avec la même détermination que les professionnels pour lui donner existence concrète : acquisition d'un terrain, étude de faisabilité, d'architecture et étude juridique.

L'enjeu majeur est le maintien des généralistes sur notre territoire. ■

À propos d'environnement

Le service espaces verts de la ville change ses pratiques, parce que :

- la réglementation devient de plus en plus sévère quant aux molécules chimiques déversées dans le sol,
- les produits utilisés sont souvent agressifs voire dangereux pour la santé des habitants et des agents qui les utilisent,
- les parterres « tirés au cordeau » sont gros consommateurs de temps de travail et de produits en tout genre...

La ville a entamé depuis 2008 un changement important dans ses pratiques :

- réduction du fleurissement classique au profit de vivaces (Une plante vivace, ou plante pérenne, est une plante vivant plus de deux ans, mais qui vit souvent beaucoup plus longtemps, la limite de deux ans ..., [source Wikipédia](#)) adaptées à notre région,
- espaces désherbés au brûleur thermique : Parc Barré Saint, école Paul Souvray, Square Brêteau, Place de la République,
- phytobac pour biodégrader les fonds de cuves impossibles à épandre au sol ou à mettre au caniveau,
- engazonnement des pieds de murs et haies au quartier Jacques Prévert, socles en béton sous les bancs et tables du plan d'eau pour éviter le recours au désherbant chimique,
- mise en conformité des protections individuelles des agents (masques et combinaisons),
- étalonnage des pulvérisateurs pour éviter les surdoses polluantes et onéreuses,
- l'introduction de la tonte en mulching (éjection latérale) évite

le ramassage, ce qui rend le travail moins ardu pour les agents et encombre moins la déchetterie (le Sirtom continue d'emporter toutes les tontes à Sées !).

De nouveaux efforts pour 2010 :

- plantation de vivaces (autour des arbres route de Bagnoles) pour arrêter l'emploi d'antigerminatif,
- traitement en serre : nous passons à la lutte biologique (emploi de « tueurs » des parasites) pour arrêter l'utilisation de molécules chimiques très problématiques en milieu fermé,
- 4 bacs en briques anciens installés (Le Meunier de la Raillère, Rue Thiers et Avenue Coty), ainsi que les ronds-points du Bas de Maure et de l'ancienne gare qui recevront désormais des vivaces (suppression des tontes),
- essai de l'emploi d'un désherbant d'origine naturelle,
- achat d'une balayeuse pouvant recevoir une brosse métallique de désherbage.

Savez-vous que les communes, qui n'utilisent que 10 % du total des herbicides, provoquent 50 % de la pollution ?

Bien souvent, les produits sont répandus sur des surfaces imperméables et vont très vite dans le caniveau, surtout s'il pleut, pour rejoindre la rivière. Ils n'ont même pas eu le temps d'avoir des effets sur les herbes indésirables et de se dégrader comme c'est le cas en pleine terre.



POUR UNE GESTION OPTIMALE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Éclairer mieux, dans les endroits nécessaires, quand il le faut. L'an dernier, nous avons commencé l'extinction d'un quart de nos 1000 lampadaires, de 23 h 30 à 6 h. Les secteurs concernés étaient des hameaux et des quartiers pavillonnaires. Le 1^{er} juillet 2010, cette extinction sera étendue à de nouveaux secteurs : les pavillons de la rue Amiral Dumesnil, Les Chauvins, Le Clairnet, la place de la Perrière, la rue des Cinq Frères Robinet. Bien évidemment, tous les riverains auront été prévenus à l'avance par un courrier du maire. Parallèlement, le boulevard des Andaines sera partiellement éteint (partie centrale), alors que l'accès au parking du plan d'eau sera éclairé jusqu'à 1 h 15 et que les ronds-points d'Intermarché et de la route de Flers resteront illuminés toute la nuit. Ce plan d'extinction sera complété par l'éclairage d'un lampadaire sur deux, boulevard Harmonic (de 23 h 30 à 6 h), contrôlé par l'installation d'interrupteurs individuels programmables. Ces interrupteurs seront également installés ponctuellement pour éteindre des endroits spécifiques. Les lampadaires « boules », aussi peu efficaces qu'énergivores, seront remplacés par des lampes au sodium à réflecteur. Ce plan d'extinction permettra de réaliser une économie d'environ 15 000 € par an.

L'effort suivant sera porté sur l'éclairage permanent par l'installation de réducteurs de puissance, pouvant aller jusqu'à 40 % sans baisse du confort visuel. Ce dispositif nécessite du matériel moderne que nos électriciens poseront au fur et à mesure des rénovations. ■

Mercredi 23 juin

- Baptême de voile sur un vieux gréement (proposé sur la durée de la saison, au tarif de 3 €, pour tous)

Mercredi 30 juin

- Baptême de voile sur un vieux gréement

Dimanche 4 juillet

- **Tournée Viking Beach soccer (foot de plage) tour 2010**
inscriptions à partir du 15 mai
30 € par équipe (6 à 8 joueurs), possibilité d'équipes mixtes
RENSEIGNEMENTS :
02 31 53 94 17 / 06 25 71 46 59
inscriptions également possibles sur le site :
www.vikingbeachsoccertour.fr,
par bulletin à l'Office de tourisme et à la mairie de La Ferté-Macé
- Démonstration d'hydro-modélisme

Dimanche 11 juillet

- Baptême de voile sur un vieux gréement

Mardi 13 juillet

- **Bal populaire et feu d'artifice**

Dimanche 18 juillet

- Tournoi de Beach tennis (2 €, ouvert à tous)

Dimanche 25 juillet

- Concours de Pétanque (3,50 € par personne)

Dimanche 1^{er} août

- Baptême de voile sur un vieux gréement

Dimanche 8 août

- Concours de Pétanque

Dimanche 15 août

- Tournoi de Beach volley (gratuit, ouvert à tous)

Dimanche 22 août

- Tournoi de Sandball (dérivé du hand-ball, sur sable) : tournoi interne au club

Dimanche 29 août

- **Motocross**
- Démonstration d'Hydro-modélisme

Lundi 13 septembre

- Swin-golf
« initiation et parcours gratuit »

LE PROGRAMME ESTIVAL DE LA BASE DE LOISIRS

Base de loisirs

Cette année, les élus fertois ont choisi de mettre en valeur le complexe touristique.

La base de loisirs, comprend un plan d'eau d'une surface de 28 hectares, bordé d'un chemin piétonnier d'environ 2,5 km. Des aires de jeux y agrémentent l'espace et de nombreuses activités sportives sont accessibles chaque été.

Comme nouveautés, cette année :

- ouverture de la saison plus tôt (avril), avec accès à l'activité pédalos
- aménagement d'une aire permanente de beach (accessible à tous, hors animations et tournois)
- installation d'un toboggan supplémentaire (aire de jeux)
- signalétique interne, permettant aux visiteurs de mieux se repérer sur le complexe et d'accéder plus aisément aux activités (swin-golf, mini-golf, centre équestre...).

- Le panneau d'entrée a également été changé, offrant ainsi une meilleure visibilité, à l'approche de la base.
- Les tarifs des activités ont été étudiés afin d'en faciliter leur accès au plus grand nombre (voir tarifs carte pass'sports).
- Ajoutons à cela le nouveau bar de la plage (voir page 5) et nous pouvons affirmer que la base de loisirs est prête à accueillir de nombreux visiteurs, cet été !



La gestion des activités de la base de loisirs est effectuée par le Service Sports et Loisirs.

DE GAUCHE À DROITE, Alain RAMOND, agent d'accueil, Philippe MADELAINE, responsable du Service Sports et Loisirs, Céline LEDAN, agent d'accueil, Stéphane PÉRINET, animateur sportif.

ABSENTS SUR LA PHOTO :

Edwige CERISIER (Escalade, salle de remise en forme), Jean-Luc BARBIER (Swin-golf), Sébastien PÉRONNE (Voile), André LETELLIER (Camping municipal), Eric BRÉDILLET (Agent technique, gardien du stade).



Carte Pass'Sports

1 Carte = 10 Points = 10,00 €

PAYEZ MOINS CHER VOS ACTIVITÉS !

ACTIVITÉS	TARIF NORMAL	POINTS*	ÉCONOMIE
Pédalos 2 Places	4 € (30 min)	3	1 €
Pédalos 4 Places	7 € (30 min)	5	2 €
Mini Golf	2 € (Le parcours)	1	1 €
Swin Golf	7 € (Le parcours)	5	2 €
Rosalies	7 € (30 min)	5	2 €
Karts à pédales	6 € (30 min)	4	2 €
Kayaks	4 € (30 min)	3	1 €
Pêche	4 € (la journée)	1	3 €

*1 Pt = 1 €

Le tournoi Viking beach soccer du 4 juillet

Qu'est-ce que c'est ?

C'est une des 9 étapes prévues en Basse-Normandie, avec des centaines de cadeaux à gagner (maillots du stade Malherbe de Caen, des places pour des matchs, des t-shirts...) et l'organisation de plus de 600 matchs !

À La Ferté-Macé, le 4 juillet, de 11 h à 18 h avec :

- un tournoi jeunes (12-15 ans) et un tournoi sénior (à partir de 16 ans) ;
- un village, des animations foot de plage ouvertes à tous !

Organisé par l'agence Exaequo et la Ligue de football de Basse-Normandie.

RENSEIGNEMENTS : Service Sports et Loisirs

47, rue St Denis • 61600 La Ferté-Macé

Tél. : 02 33 37 47 00 • Courriel : sports.loisirs@lafertemace.fr



LE NOUVEAU Bar de la Plage

Le Bar de la Plage a changé de gérant.

La municipalité tient à remercier Mme COSNEAU qui a accueilli, pendant 17 ans, avec compétence et gentillesse, nombre de fertois et de touristes.

Eric COUPRIT, jeune fertois de 31 ans, lui succède et propose, depuis début avril, une nouvelle version, « bar-brasserie-glacier », avec diverses animations.

Son projet a été retenu par le service Sports et Loisirs et validé par le conseil municipal, sur proposition des élus de la commission concernée. Ces derniers ont examiné trois candidatures de reprise du bar de la plage et choisi le projet qui s'inscrivait le mieux dans l'objectif de valorisation et de dynamisation du plan d'eau.

Carton plein donc, dès l'ouverture de la brasserie au mois d'avril dernier. C'est au total 530 personnes qui ont été accueillies dès le premier week-end (du 2 au 4 avril)

Portrait du nouveau gérant :

Éric COUPRIT, fertois d'origine, a tenu le pub « Live Flyer », de 2000 à 2005 sur la commune.

Il y a organisé plus de 160 concerts.

Il a ensuite quitté La Ferté-Macé et confie avoir songé à une possibilité de retour uniquement au plan d'eau.



DE GAUCHE À DROITE : Philippe MADELAINE, responsable du service Sports et Loisirs, Yves LE PAPE, adjoint chargé de l'urbanisme et du tourisme, Éric COUPRIT, nouveau gérant du Bar de la Plage, Claude ROYER, adjointe chargée des Sports.

Chose faite en 2010 !

Il a donc repris le Bar de la Plage, dans le cadre d'une location-gérance, pour une durée reconductible de trois ans.

SON OBJECTIF :

Devenir la plaque tournante de la scène amateur locale !

Le groupe de reggae Marad'jah (qui a inauguré la saison de concerts) s'est produit devant deux cent cinquante personnes, le dimanche après-midi (4 avril). ☘



Malgré un temps pluvieux, Flavy Bato et ses deux musiciens ont su réchauffer l'atmosphère, dimanche 2 mai, au bar de la Plage. Un concert où chansons françaises, africaines mais aussi zouk et soul, se sont succédées pendant plus d'une heure, dans une ambiance intimiste et chaleureuse.

LE PROGRAMME HEBDOMADAIRE DU BAR DE LA PLAGE :

Les lundis à 18 h :

Exposition (vidéoprojecteur) reportages et courts métrages

Les mardis à 19 h (1 semaine sur 2) :

Sketch / théâtre / comédie ou Belote / Tarot / Poker

Les mercredis à 15 h :

Animations (cirques, sports...)

Musique et contes pour enfants (gaufres et glaces)

Les jeudis à 18 h :

Soirée vinyls 60 / 70 / 80

Les vendredis à 19 h :

Soirée salsa avec tapas avec professeur et cours de danse

Les samedis à 18 h :

Soirée à thèmes (à définir chaque semaine)

Les dimanches à 15 h :

Concert gratuit



TOUTES LES ANIMATIONS PROPOSÉES SONT GRATUITES

Le Bar de la Plage fait appel aux artistes de tous horizons qui souhaiteraient se produire sur scène.

RENSEIGNEMENTS : tél : 02 50 75 00 58 • courriel : lechalet.fm@gmail.com

HORAIRES D'OUVERTURE :

du lundi au mercredi : 8 h 30 / 22 h et du jeudi au dimanche : 8 h 30 / 1 h

Infos pratiques

■ Vacances d'été : (enseignement primaire)

du vendredi 2 juillet au mercredi 1^{er} septembre inclus.

■ Centres de loisirs

Pensez à inscrire vos enfants dès maintenant (si vous ne l'avez pas déjà fait) au centre de loisirs maternel, pour les vacances de juillet (ouvert du 5 au 30 juillet).

Les centres de loisirs (maternel et 6-11 ans) seront ouverts les 30, 31 août et 1^{er} septembre.

Pensez également aux inscriptions.

CONTACT :

Service éducation jeunesse
14, rue Pasteur • 61600 La Ferté-Macé
Tél. : 02 33 14 00 41

■ Centre aéré du Rocher Broutin

(situé en bordure de la Forêt d'Andaines)

Ouvert du 5 au 30 juillet, pour les enfants âgés de 5 à 13 ans. Un bus emmène les enfants chaque matin et les ramène le soir. Un repas confectionné sur place est servi, le midi, aux enfants. Un goûter leur est également fourni l'après-midi.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville apporte son aide financière aux familles fertoises pour les inscriptions au Rocher Broutin.

Pour tous renseignements, téléphoner au 06 06 45 72 32 à partir du 17 mai 2010.

Pour le centre communal :
C.C.A.S – Le Val Vert
4, rue d'Alençon • 61600 La Ferté-Macé
Tél. : 02 33 37 28 41

■ Fonctionnement des services en juillet-août :

- La base de loisirs fonctionne tout l'été. Le service Sports et Loisirs sera fermé du 19 juillet au 8 août. Pendant cette période, les appels sont transférés à la base de loisirs. Renseignements au : 02 33 38 99 00
- La halte garderie : Pour réserver une place à la halte-garderie, les parents peuvent appeler dès le vendredi, à partir de 13 h 45 au numéro suivant : 02 33 14 00 41. Réservations pour la semaine suivante. Le service sera fermé du 26 juillet au 20 août.
- La bibliothèque restera ouverte tout l'été. Du 6 juillet au 28 août, les horaires seront réduits : à votre disposition, emprunts de documents : CD, livres... Changement d'horaires, le samedi : ouverture de 9 h à 12 h, pendant cette période. Fermeture le mardi 13 juillet. Renseignements au : 02 33 37 47 67
- Service Culturel OFCL : Le service sera fermé du 26 juillet au vendredi 13 août inclus.

■ Infos de la Gendarmerie (Prévention des cambriolages)

La période estivale s'annonçant, quelques précautions d'usage sont à prendre, afin de prévenir les cambriolages.

- Protections : avant d'installer un dispositif de sécurité, vous pouvez vous adresser à la gendarmerie ou à votre assureur, qui vous conseilleront dans votre choix.
- Mesures d'anticipation : vous pouvez photographier vos objets de valeur (meubles, tableaux...), noter les numéros de série... Ces informations faciliteront l'enregistrement de ces objets par les gendarmes et faciliteront également leur recherche, en cas de vol.
- Des réflexes : pensez à fermer votre porte à clé, allumer votre système d'alarme, à chaque fois que vous sortez, demander à un de vos voisins de ramasser votre courrier pendant les périodes de vacances... Vous pouvez également contacter la gendarmerie, lors de vos départs en vacances, et vous inscrire pour l'opération « Tranquillité vacances ».

Renseignements et contacts :
Gendarmerie, composez le 17 ou téléphonez au : 02 33 14 03 33

■ Recensement croix et calvaire :

La revue d'histoire locale : « Le pays bas-normand » lance une enquête sur les croix et calvaires du bocage. Le but est d'établir une liste répertoire de la totalité de ces œuvres. Dans le cadre de cette enquête, la revue est intéressée par tout renseignement sur les croix et calvaires : propriétaires, causes de l'édification, entretien, histoire...

Toute personne désireuse d'aider à la réalisation de cette enquête peut écrire à :
M. Jean-Luc NORMAND
Résidence St Jean • Rue des Écoles
61100 Flers
Tél. : 02 33 64 22 32
courriel : jean-luc.normand0921@orange.fr

■ Agenda manifestations des associations fertoises :

Un agenda mensuel des événements et manifestations des associations fertoises est visible sur le site internet de la ville : www.lafertemace.fr

Il nous est fourni par l'Office de Tourisme, auprès duquel les associations doivent, au préalable, inscrire leurs événements, si elles souhaitent paraître sur le site. Pensez à inscrire vos manifestations !

Mieux vivre ensemble



Trois bénévoles jouent aux cartes avec une bénéficiaire des visites de courtoisie

DES VISITES COURTOISES POUR LES PERSONNES ISOLÉES

Depuis le mois de janvier 2010, un service de visites de courtoisie est à la disposition des personnes qui le demandent sur la commune.

Créé à l'initiative de la commission solidarité, en partenariat avec le Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC) du Bocage, cette action engage 9 visiteurs bénévoles, qui se rendent au domicile des bénéficiaires, sur demande.

Pour Thérèse LETINTURIER, adjointe chargée de la solidarité, « cette initiative apporte un plus pour un mieux vivre ensemble, créer des liens de solidarité, rompre la solitude, écouter... ».

C'est suite à la rencontre avec l'un d'entre eux, dont la demande était très forte, que le projet a germé.

Les membres de la commission se sont donc rapprochés du CLIC et ont planché sur la mise en place et l'organisation de ce service à la personne, d'un genre nouveau, dès l'automne dernier.

Les bénévoles interviennent en général par groupes de deux et affirment « ne pas se substituer à une auxiliaire de vie. Nous ne jouons aucun rôle quant à la gestion de la vie quotidienne », précise l'un d'eux. Ils s'inscrivent simplement dans une démarche de solidarité envers les individus.

Les visites durent en général une heure, mais peuvent se prolonger jusqu'à deux heures.

Pour l'instant, quelques personnes en sont bénéficiaires.

Si vous souhaitez bénéficier des visites de courtoisie, contacter :

→ la Mairie de La Ferté-Macé
Place de la République
Tél. : 02 33 14 00 40

ou

→ Le CLIC du Bocage
15, rue Montgomery
61700 Domfront
Tél/fax : 02 33 37 15 95

Le groupe est à la recherche de bénévoles. N'hésitez pas à vous inscrire en contactant les organismes cités ci-dessus !



■ Qu'est ce que « Mieux vivre ensemble » pour les Fertois ?

Si vous souhaitez soumettre vos idées pour cette rubrique, vous pouvez adresser vos textes à :

• **Mairie de La Ferté-Macé**
Journal municipal
Rubrique « Mieux Vivre Ensemble »
Place de la République
61600 La Ferté-Macé

• ou **par courriel** à l'adresse suivante : bulletin.municipal@lafertemace.fr

Nous ferons paraître une sélection dans les prochains journaux municipaux. ■

■ Du 16 au 25 juin :

Exposition « Arts et culture camerounais »,
association Korbana
Salle Jacques ROUSSEAU
Entrée libre, du mardi au vendredi, de 14 h à 18 h

■ Du 16 au 29 juin :

Semaine du cinéma
Séances à 3 € pour tous
FILMS PROGRAMMÉS :
Planète 51, Crazy Heart, l'Arnacœur,
La princesse et la grenouille,
Les chèvres du Pentagone,
Tout ce qui brille, The Ghost writer

Cinéma Gérard PHILIPPE
Centre culturel du Grand Turc
Tél. : 02 33 37 52 81
Courriel : cinegerardphilipe@wanadoo.fr

■ 19 juin :

- **Spectacle de danse** de fin d'année des élèves de **Karine CHENEL** (professeur de danse jazz), à 20 h 30, salle **Guy Rossolini (OFCL)**
- **Fête de la piscine** : natation artistique (spectacles), démonstration, courses, nage
Centre aquatique du Pays Fertois
Rue des Cinq frères Robinet
Tél. : 02 33 30 80 82

■ 21 juin :

Fête de la musique
(en partenariat avec la ville de Bagnoles-de-l'Orne)

Au programme :

- Site de la mairie :
 - **18 h** : Chorale des élèves de l'école Paul Souvray (marches de la mairie)
 - **20 h** : **élèves école** de musique OFCL d'**Éric MILLER**
 - **21 h 30** : **Rock Marin Kalffa** (www.kalffa.com)
- Site du Grand Turc :
 - 20 h 30** : **Accornemuse groupe folk** (www.duoaccornemuse.com)
- Site parvis église :
 - 18 h 00** : **scène ouverte aux musiciens locaux**
Place Général Leclerc
- Site parc Barré Saint :
 - 20 h 30** : **chorale amicale laïque Mme MARY**

■ 22 juin :

Fête de la musique au centre aquatique
du pays fertois
Horaires et programme,
en téléphonant au : 02 33 30 80 82

■ 23 juin :

- **Baptême de voile** sur un vieux gréement,
Base de loisirs
Tarif : 3 €, ouvert à tous.
- **Club lecture**
De 17 h à 18 h, à la bibliothèque municipale
Sur inscription

■ 24 juin :

Bébés lecteurs,
à partir de 15 h 30, à la bibliothèque municipale

■ 25 juin :

Concert à l'Église Notre-Dame : Schola de l'Orne
En soirée

■ 26 juin :

Centenaire de la Jeunesse Fertoise Bagnoles
(football)

Programme :

- **Défilé musical** (orchestre de jazz) centre Leclerc, Bagnoles-de-l'Orne et centre-ville de La Ferté-Macé.
- **Tournoi triangulaire** au stade qui opposera plusieurs équipes (Flers, Alençon, La Ferté-Macé).

RENSEIGNEMENTS :
Service Sports et Loisirs
Rue Saint-Denis • 61600 La Ferté-Macé
Tél. : 02 33 37 47 00
Courriel : sports.loisirs@lafertemace.fr

■ 30 juin :

Baptême de voile sur un vieux gréement,
Base de loisirs
Tarif : 3 €

■ 3 juillet :

Festival de musique,
association « **Le chant des Cigales** »,
de 18 h 30 à 3 h
(+ quelques représentations en journée).

AU PROGRAMME :

- **15 h** : Show case à l'espace culturel de Leclerc « **WOUAHZIF** » chanson épicée.
- **17 h** : en centre-ville « **KARAM'BRASS** » bandas.
- **19 h** : Ouverture des portes accueil avec « **KARAM'BRASS** » (Jam Band) : Et non ! Le festival ne sera pas simplement rock ! Ce groupe caennais présentera des chansons plutôt funky, agrémentées de touches jazz.
- **20 h** : « **Wouahzif** » : ce groupe musical, originaire du Centre, mélange des sonorités jazz, rock et funk pour le plus grand plaisir des spectateurs.
- **21 h** : **CHARLY ET LES GAILLARDS** : ce groupe composé de sept membres, vous dévoilera son univers de rock celtique, teinté de chansons françaises.
- **22 h 15** : **MERZHIN** : groupe de rock (folk rock), originaire de Bretagne (totalise 200 000 albums vendus).
- **23 h 45** : **MAKASIWE** (signifie liberté des hommes) : La world music s'invite au festival ! Originaire de Rouen, le groupe détonera avec des sons reggae, teintés de funk et de soul.
- **1 h** : **PATSY** : les trois membres du groupe nous proposent un son rock, avec des influences et des sonorités variées (originaires du Mans).

Un programme étonnant, innovant, où les festivaliers sont attendus nombreux !

PRATIQUE ◊ BILLETTERIE :
En pré-vente : billet à 10 €,
Sur place : 12 €,
Cart@atoo acceptée, gratuit pour les moins de 12 ans.

POINTS DE VENTE :
Centre E. Leclerc, Espace Culturel, ZI le Parc, 61600 La Ferté-Macé, tél. : 02 33 37 51 00 • Office de Tourisme, 11 rue de la Victoire, 61600 La Ferté-Macé, tél. : 02 33 37 10 97 • Office de Tourisme de Bagnoles-de-l'Orne, 5 place du Marché, 61140 Bagnoles de l'Orne, tél. : 02 33 37 85 60

LIEU DU FESTIVAL :
Chemin des Chauvins (derrière le stade),
61600 La Ferté-Macé
Accès au site, route de Flers

■ 10 juillet :

Comice agricole cantonal
Exposition d'animaux du canton :
vaches race normande et primholtein
De 9 h 30 à 17 h

LIEU : terrain, derrière le stade Gaston MEILLON
Contact : M. Jean-Marc GUILLOCHIN
Tél. : 02 33 38 60 73

■ En août :

Concours des Maisons Fleuries
et des **Jardins Potagers** (Office de Tourisme)

Retrouvez l'agenda mensuel
des événements de la ville
sur le site :
www.lafertemace.fr !

■ Juillet-Août :

Stages et randonnées organisés par le **Poney-Club de La Pèleras**.

Pour les débutants et les confirmés.

TARIFS :
46 € (5 jours x 1h) pour les débutants en shetlands,
67 € pour les non-adhérents.
74 € (5 x 2h) ou 97 € non-adhérent et
110 € (5 x 3h) ou 145 € non-adhérent.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS :
Poney-Club de La Pèleras, Route de Domfront
Tél. : 02 33 38 29 83

■ Septembre :

Inscriptions OFCL

- **Inscriptions aux activités** : danse, musique, arts plastiques, poterie, chant choral dès le 2 septembre au **Service Culture-OFCL**
Centre culturel du Grand Turc, tél. 02 33 37 52 82
- **Inscriptions au Poney-Club, le samedi 11 septembre** de 8 h à 16 h

■ 5 septembre :

42^e braderie, brocante et vide-greniers, en ville (U.C.I.A.)

■ 18 & 19 septembre :

Journées du Patrimoine (ville et Office de Tourisme)

- **Visites guidées autour du sculpteur Marcel PIERRE**
- **Visites de la ville, de l'église, des monuments et du Musée du Jouet**
(entrée gratuite au musée, aux horaires habituels, de 15 h à 18 h, samedi et dimanche).

■ 19 septembre :

Fête du cheval et du Poney club de La Pèleras
(situé à proximité du plan d'eau)

■ Du 5 au 22 octobre :

Exposition de peintures, Christian HAMEAU
Salle Jacques ROUSSEAU,
entrée libre

■ Du 16 au 18 octobre :

36^e Journées Mycologiques
AU PROGRAMME :
sorties en forêt, exposition mycologique, concours photos (thème : les champignons comestibles)
Salle Guy Rossolini, à La Ferté-Macé

■ Du 8 au 27 novembre :

Exposition de peintures, Sholeh KASHANIE
Salle Jacques ROUSSEAU,
entrée libre

■ Du 30 novembre au 17 décembre :

Exposition de peintures, Alain PROVOST
Salle Jacques ROUSSEAU

■ Du 1^{er} au 15 décembre :

Opération de Noël (U.C.I.A.) chez les commerçants participants

■ 15 décembre :

Marché de Noël,
rue d'Hautvie
70 exposants et animations diverses (U.C.I.A.)

Retour en images

6 mars

20^e course de printemps, organisée par le Jogging d'Andaines



Le Jogging d'Andaines organisait son annuelle course de printemps, à la base de loisirs, samedi 6 mars. Cette course, ouverte à tous, se déroulait précédemment en centre-ville.

Plusieurs catégories ont donc pris le départ, dans l'après-midi :

- les cadets (14-16 ans) ont parcouru 7,8 km,
- les minimes et cadettes ont effectué, quant à eux, 2,6 km.
- les benjamins ont couru pendant 2 km et
- les poussins 1 « petit » km.

La « course des as » (juniors, séniors et vétérans) a terminé cette journée sportive. Les aînés ont parcouru 11 kms.

Au total, environ 200 coureurs ont pris les départs successifs.

PRACTIQUE : Le Jogging d'Andaines organise une sortie vélo en août (avec pique-nique à apporter), des joggings chaque dimanche au plan d'eau, des voyages et des entraînements toutes les semaines. Regroupe les personnes souhaitant pratiquer le jogging sur la région de La Ferté-Macé.

Rendez-vous principal le dimanche matin, à 9 h au plan d'eau.

CONTACT :

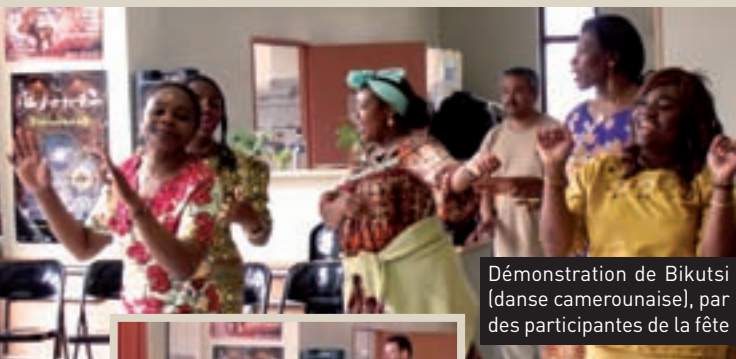
Président : M. Philippe LEDUEY, TÉL. : 02 33 30 46 40

La sécurité était assurée par la Croix-Rouge Française. L'association est présente lors des manifestations sportives, en général, et de tous « mouvements » de foule (à la demande des organisateurs). Gisèle HÉDOU, présidente de la Croix-Rouge Française, Marianne POTTIER, vice-présidente, Bernard VAUGON, directeur local et Aurélien LOUVEAU, équipier, veillaient à la santé des coureurs, lors de la course de printemps. Pour assurer une sécurité optimale, il est impératif qu'ils soient quatre secouristes au minimum. L'association assure l'assistance aux premiers secours sur le pays d'Andaines, ainsi que l'initiation et la formation aux premiers secours. **La Croix-Rouge est à la recherche de bénévoles secouristes.**

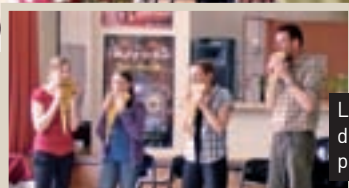
CONTACT : Mme Gisèle HÉDOU, présidente, TÉL. : 02 33 37 21 80 ■

25 avril

Fête interculturelle, salle Jacques Prévert



Démonstration de Bikutsi (danse camerounaise), par des participantes de la fête



Le repas a été suivi d'animations orchestrées par les participants

Saveurs exotiques, plats d'autres pays, danses et chants venus d'ailleurs... C'était le programme de la Fête interculturelle fertoise, dimanche 25 avril dernier. Organisée depuis cinq ans, par la pastorale des migrants (cette association a pour mission de donner sa place aux migrants dans la société française et de sensibiliser la population au phénomène migratoire), ce rendez-vous régulier a trouvé son public.

José COLLADO, conseiller général de l'Orne, y assiste depuis trois ans, pour « retrouver des gens différents, promouvoir la diversité des cultures présentes et faire l'éloge de cette diversité, source de richesse ».

Pour Thérèse LETINTURIER, adjointe chargée de la solidarité, ce repas est l'occasion de « faire un pas vers l'autre ». Elle ajoute que « c'est par le dialogue et les échanges que l'on avancera vers une meilleure compréhension des uns et des autres ». Une dizaine de bénévoles participe à l'organisation du repas auquel ont participé 80 personnes d'origines diverses (Cameroun, Portugal, Antilles, Amérique latine, Madagascar...). La convivialité et l'échange ont été les thèmes centraux de l'après-midi. Nous terminerons cet article en citant Monique CARLIER, responsable du groupe d'organisateur qui a accueilli les participants en ces termes : « Que chacun se sente comme en famille pour une journée de partage, d'échanges, de rencontres, en toute simplicité, amitié et fraternité. Une journée du vivre ensemble, comme pour se dire que nous sommes solidaires, que nous avons des intérêts communs ou des combats communs, que nous défendons les mêmes valeurs et aspirons au même bonheur... ». Tout est dit ! ■

Du 14 au 21 avril

Festival du cinéma numérique

Objectifs atteints pour l'équipe du cinéma. La barre des 2000 spectateurs a été dépassée (2571 spectateurs au total). La salle n'a pas désempli pendant cette semaine où les lunettes étaient de rigueur. La palme est attribuée au film Avatar qui a été visionné par 901 spectateurs. Suivi de près par Alice au Pays des Merveilles (783 spectateurs).

Le festival a nécessité pas moins de 300 heures de travail et la présence d'une vingtaine de bénévoles.

Succès total, donc, pour cette initiative originale.

L'équipe a également d'autres projets, comme : la Semaine du Cinéma, prévue du 16 au 29 juin (séances à 3 € pour tous).



Cinéma Gérard-Philippe / Centre culturel du Grand Turc

Tél. : 02 33 37 52 81

Courriel : cinegerardphilippe@wanadoo.fr

Directeur : M. Jean-Baptiste LANGLOIS ■

10 avril

Don d'une grue géante au Musée du Jouet



Une grue géante a pris place samedi 10 avril dernier, au Musée du Jouet. L'imposant jouet mesure 1,90 m de longueur, pour 70 cm de haut, et pèse 25 kg.

Le généreux donateur, Gilles CRESSEAUX est originaire de la région parisienne et réside actuellement à St Georges-des-Groseillers. Il nous explique son geste : « Cette grue a été construite par mon père qui était passionné de mecano. Il y a travaillé pendant 1 an. Après l'avoir reçu en héritage, je l'ai conservée un moment, puis, je me suis dit qu'il serait mieux que ce jouet soit partagé avec d'autres personnes ». Il a choisi le musée de La Ferté-Macé parce qu'il l'avait déjà visité auparavant et s'en est souvenu après avoir pris cette décision. La grue est manipulable et électrifiée (possède quatre mouvements avec moteur électrique, c'est-à-dire qu'elle peut avancer et tourner). Elle nécessitera quelques petits travaux de rénovation (au niveau des engrenages).

Musée du Jouet
32, rue de la Victoire • 61600 La Ferté-Macé
Tél. : 02 33 37 04 08
RENSEIGNEMENTS : Service Sports et Loisirs, TÉL. : 02 33 37 47 00
HORAIRE D'OUVERTURE :
En Juillet et Août, tous les jours de 15 h à 18 h
En Avril, Mai, Juin, Septembre et Octobre, le samedi, dimanche et jours fériés, de 15 h à 18 h.
De Novembre à Mars, visite de groupe sur réservation. ■

27 avril

1^{er} Forum de la mobilité



Sur le stand de la gendarmerie mobile, lors du forum

Inauguré en présence de Jacques DALMONT, maire de La Ferté-Macé, José COLLADO, conseiller général, de René LE NAOUR (représentant du préfet), responsable du service transport et déplacement (bureau sécurité routière) et de Monique BÉNÈCHE, vice-présidente du Centre Local d'Information et de Coordination Gériatrique (CLIC) du Bocage, le 1^{er} Forum de la mobilité s'est déroulé mardi 27 avril dernier, salle Guy Rossolini, à La Ferté-Macé. Ce forum a accueilli plus de 400 personnes (avec une majorité de scolaires, environ 66 %). On peut dire que l'opération a été une réussite.

Tour rapide des stands proposés (14 au total) :

- Les élèves CAP service hôtelier de l'EREA proposaient des cocktails sans alcool aux visiteurs. Un petit questionnaire et des exercices pratiques sur les sens (vue, odorat, goût) complétaient la dégustation, au niveau du stand.

- Alcool assistance et l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA) présentaient aux visiteurs les dangers de l'alcool au volant et au quotidien (altération des réflexes, du comportement).

- La Croix-Rouge Française proposait, quant à elle, des démonstrations de gestes de premiers secours.

- Présence également de la police municipale et de la gendarmerie (les visiteurs pouvaient tester leurs connaissances sur les appareils de dépistage, stupéfiants, alcoolémie et s'informer sur les dangers de la route, alcool et vitesse au volant), de l'association Éducation Formation Sécurité Routière (proposait des tests de conduite virtuelle) et de l'Intervention Départementale de la Sécurité Routière (tests-chocs).

Un programme riche et diversifié, sur le thème de la mobilité. Le Forum a été organisé par le Point Information Jeunesse de La Ferté-Macé (représenté par Christian LEMÉE), en partenariat avec le CLIC du Bocage (représenté par Marilyn POTIER). Les organisateurs confient qu'il s'inscrit dans la dynamique du plan de sécurité routière. Il a nécessité une préparation de plus de six mois. La municipalité soucieuse de la sécurité a fortement soutenu le projet dans un souci de cohérence avec nos concitoyens :

- proposer un plan de circulation soucieux de la sécurité,
- faire respecter les lois,
- être force de propositions dans le domaine de l'éducation,
- insister sur l'entretien du réseau routier, des trottoirs... compétences de la Communauté de communes.

Ainsi, cette journée concrète nous montrait l'importance de se comporter en citoyen averti, respectueux, responsable pour un mieux vivre ensemble.

Un livre blanc était également à disposition des visiteurs. Ces derniers pouvaient y annoter leurs remarques et suggestions par rapport aux thèmes exposés.

PRACTIQUE : L'Étape

Mobilité, également présente sur le forum, a changé d'adresse et s'est installée (depuis le 15 avril dernier) au 9, rue du Château, à La Ferté-Macé.

L'association y tiendra une permanence tous les

lundis, de 14 h à 17 h et informera les habitants sur la question des déplacements (location de cyclomoteurs, transport à la demande, location de cyclos et de voitures, plateforme de covoiturage désormais accessibles à la commune)

Cette association a également pour objectifs d'apporter un accompagnement, une aide à l'emploi : recherche d'emploi pour tout public, orientation/reconversion, maintien dans l'emploi, centre de ressources.

RENSEIGNEMENTS : agence de Flers au 02 33 64 47 89

Les permanences seront tenues par Stéphanie JOUAULT (à droite sur la photo).

3 mai

Mise à disposition d'un défibrillateur par le Rotary club de Bagnoles-de-l'Orne pays d'Andaines.



En présence de Nathalie GOULET, sénateur de l'Orne, de Jacques DALMONT, maire de La Ferté-Macé accompagné par Noëlle POIRIER, adjointe chargée de la santé, du lieutenant ABRAHAM, commandant de gendarmerie, du major Laurent DEWAS, capitaine des pompiers et de José COLLADO, conseiller général, Joseph MOTIN, président du Rotary club, a mis à disposition (au nom de l'association), un défibrillateur à la ville de La Ferté-Macé. M. MOTIN précise que cette action a été effectuée dans un but sécuritaire notamment, en cas d'incident sur le site où l'appareil a été installé (démarche de prévention et de sécurité des personnes).

Au total, 70 personnes ont assisté à l'installation de l'appareil. Le défibrillateur a été déposé au stade Gaston Meillon, à proximité des terrains de foot (rampe des tribunes) et sera désormais à disposition, en cas de malaise, pour assurer les gestes de premiers secours. Le Rotary Club l'a totalement financé (à hauteur de 2400 €). Le club a également adressé une invitation à toutes les associations utilisatrices des locaux et terrains du stade, afin que deux ou trois de ses représentants bénéficient d'une formation à son utilisation.

Le Docteur PICHER assurera la formation pour la Jeunesse Fertoise et la Croix-Rouge Française assurera gratuitement, la formation auprès des autres associations.

PRACTIQUE : Le Rotary Club organise de nombreuses actions en faveur de la santé : lutte contre la polyomyélite, organisation de soirées dansantes (le club reverse les sommes récoltées à des instituts de recherche)

Président : M. Joseph MOTIN (jusqu'au 1^{er} juillet)

Tél. : 02 33 37 05 01 ■